

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Procès-Verbal du Mardi 19 Mars 2024 à 20H

Date de convocation : 14 Mars 2024

Présents : AGERON Jérémy, BORRAS Isabelle, DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE Dominique, GENTHON Agnès, ORLOWSKI François, RIOU Gaëtan, ROSTAING Marc, SERREE Stéphane, THOMAS Monique, VALLERANT Jacques.

Absents excusés : BERNARD Daniel, CETTIER Nicolas, VALENÇON Jérémy

Pouvoirs : BERNARD Daniel à GENTHON Agnès, CETTIER Nicolas à ROSTAING Marc, VALENÇON Jérémy à FÉRÈRE Dominique

Secrétaire de séance : ORLOWSKI François



Le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour :

2024-13 Convention gestion des chats errants avec 30 Millions d'Amis

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté de la commune de réitérer l'opération de stérilisation des chats errants pour l'année 2024 et que la Fondation 30 Millions d'Amis propose une convention partageant les frais.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- 1- approuve la convention de stérilisation et d'identification des chats errants,
- 2- habilite Madame le Maire à la signer,
- 3- dit que la dépense sera inscrite au budget communal.

2024-14 Mandats Optimhome pour vente des bâtiments communaux

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de vente des bâtiments communaux situés 10 Grande Rue et 12 Grande Rue.

Après avoir étudié l'offre de mandats simples de vente de l'agence immobilière Optimhome, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- autorise Madame le Maire à signer les mandats de vente et tout autre document nécessaire à l'exécution de cette décision.

2024-15 Convention d'instruction des autorisations d'urbanisme avec le service ADS

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2024 le pouvoir de police de la publicité extérieure a été transféré du Préfet aux Maires des communes.

A ce titre il convient de renouveler la convention pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'application du droit du sol et de la publicité extérieure avec le service ADS de la Communauté de Communes Porte DrômArdèche.

Après la présentation de ladite convention par Mme le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- accepte la convention entre la commune de Le Grand-Serre et la CCPDA telle que proposée,
- autorise Madame le Maire à signer la convention.

2024-16 Achat d'un véhicule communal

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le véhicule utilitaire de la commune devient obsolète et qu'il convient donc d'acquérir un nouveau véhicule. Elle fait part de la proposition de BT Auto Prestige pour l'achat d'un RENAULT Kangoo au prix de 11557,09 € HT (frais accessoires compris).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

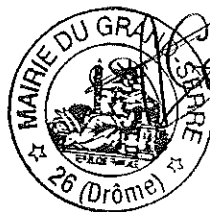
- décide l'acquisition d'un RENAULT Kangoo au prix de 11557,09 € HT (frais accessoires compris),
- autorise Mme le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération,
- dit que la dépense sera inscrite au budget communal.

Fin de séance à 20h20

Le 11 Avril 2024

Le Maire,

Agnès GENTHON



Le secrétaire,

ORLOWSKI François